

**2022-DARSE-55 – CONTRAT POUR LA REALISATION D'ENQUETES DE SATISFACTION CLIENTS SUR LA PERIODE 2023-2025**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée suivant le Code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> Avril 2019.

**VARIANTES:**

Il n'est pas prévu de **variantes obligatoires** quant aux **variantes facultatives** elles sont **interdites**.

**MODE DE DEVOLUTION DU MARCHÉ :**

La présence consultation comporte un seul lot.

**TRANCHES :**

Sans objet.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** les délais d'exécutions sont fixés dans les conditions stipulées à l'article 3 de l'acte d'engagement valant cahier des clauses particulières.

**Les demandes de dossier de consultation sont à adresser par courriel à Monsieur Valentin HUCHON au 02 35 56 34 94 ou téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : ( voir détails arcticle 8.2 du RC)**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 100 points pondération à 50 %
- le prix des prestations 50 points pondération à 50%

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre. Il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maitre d'ouvrage et les candidats.**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 à 12H00**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Monsieur Valentin HUCHON - Tel. : 02 35 56 34 94

mail : [v.huchon@logeal-immobiliere.fr](mailto:v.huchon@logeal-immobiliere.fr)

Renseignements techniques : Madame Aurélie MARTEL- Tel : 02 32 95 96 20

Mail : [a.martel@logeal-immobiliere.fr](mailto:a.martel@logeal-immobiliere.fr)

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 19/10/2022**